

25 février 2015

Davies nommé Cabinet de l'année en litige au Québec et Cabinet de l'année en droit de la concurrence à l'échelle nationale par *Benchmark Canada*

Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l. est fier d'avoir été reconnu, pour une troisième fois, Cabinet d'avocats de l'année au Québec lors de la troisième cérémonie annuelle de remise des prix de *Benchmark Canada*. Il a également été reconnu Cabinet de l'année en droit de la concurrence à l'échelle nationale. De plus, Matthew Milne-Smith a été nommé Avocat de l'année en litige lié à l'insolvabilité à l'échelle nationale.

Dans l'édition 2015 de sa publication *Benchmark Canada: The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys*, Benchmark Canada classe Davies à la tête des cabinets hautement recommandés, pour l'Ontario et le Québec. En outre, 14 avocats du cabinet y figurent parmi les avocats vedettes en litige et deux parmi les étoiles montantes.

Avocats vedettes en litige

- James Bunting (Recours collectifs, Droit commercial général, Valeurs mobilières)
- William Brock, Ad. E. (Arbitrage, Droit commercial général, Valeurs mobilières)
- Andrea L. Burke (Droit commercial général, Valeurs mobilières)
- James W.E. Doris (Concurrence, Droit commercial général)
- Guy Du Pont, Ad. E. (Arbitrage, Droit criminel, Droit commercial général, Fiscalité)
- Stéphane Eljarrat (Droit commercial général, Droit pénal des affaires)
- Denis Ferland (Insolvabilité)
- Sandra A. Forbes (Concurrence, Droit commercial général)
- Matthew Milne-Smith (Droit commercial général, Valeurs mobilières)
- Louis-Martin O'Neill (Droit commercial général, Insolvabilité, Valeurs mobilières)
- George Pollack (Énergie et ressources naturelles, Droit commercial général, Valeurs mobilières)
- Nick Rodrigo (Recours collectifs, Concurrence, Énergie et ressources naturelles, Valeurs mobilières)
- Luis Sarabia (Droit commercial général, Valeurs mobilières)
- Kent E. Thomson (Concurrence, Droit commercial général)

Étoiles montantes

- Marc-André Boutin (Droit de l'environnement, Droit commercial général, Insolvabilité)
- Jean-Philippe Groleau (Droit commercial général, Valeurs mobilières)